

Les leçons d'une élection



Les élections départementales seront amplement commentées avec comme arrière pensée de taper sur le même clou, le Parti socialiste et lui seul. On trouvera dans la seule politique du gouvernement les justifications à la désunion de la gauche qui lui fut pourtant funeste, au point que tous les dirigeants socialistes, toutes tendances confondues disent qu' « *il n'y a pas d'alternative à gauche* ».

L'UMP aura fait souvent le choix de l'irresponsabilité face au Front national. Ce n'est pas cela être républicain.

Les socialistes ont prouvé leur capacité de résistance dès lors qu'on redonne du sens aux enjeux et de la clarté au projet. Et que surtout, on rappelle le bilan.

On peut parier sur un effet dévastateur sur le prochain congrès et se demander si les élections régionales seront une confirmation des élections de ce mois de mars.

On peut spéculer sur ces rendez-vous à venir pour faire bouillir sa petite soupe dans sa petite marmite... Ou alors voir plus grand, plus loin.

La situation internationale le commande. On attend la voix de la France dans le monde. On attend la voix des socialistes dans la gauche européenne et internationale.

Le vote en Andalousie qui devait consacrer la menace de Podemos sur le PSOE confirme que Pedro Sanchez et son parti sont l'alternative à Rajoy, mais le succès relatif de Podemos les oblige à la responsabilité. La protestation ne fait pas une politique. Entre la droite réactionnaire et l'extrême droite, même quand on est en colère contre la gauche, il ne faut pas la diviser, il faut la renforcer. Voilà pourquoi les socialistes ne cessent de tendre la main.

Les socialistes veulent construire dans la durée l'unité des forces de gauche et des écologistes. Face à un FN qui grignote un peu plus la droite chaque jour le rassemblement de la gauche est vital. Pas seulement pour gagner des élections, mais pour transformer la société comme ils l'ont fait dans les départements et les régions, dans l'union des forces de progrès.

AG
EN
DA

11 avril 2015

Conseil national
de synthèse

21 mai 2015

Vote sur
les motions

Le projet de loi santé : une modernisation du système

Le projet de loi santé, présenté en conseil des ministres au mois d'octobre sera discuté en séance publique à partir du 31 mars. Il est destiné à changer le quotidien des patients et des professionnels de santé, tout en modernisant le système.

« Nous sommes à un tournant pour engager la modernisation de notre système de santé. Si nous ne le prenons pas aujourd'hui, nous serons dos au mur dans quelques années », explique Marc Mancel, secrétaire national à la santé. Confronté à de nouveaux défis comme l'allongement de la durée de vie, le développement des maladies chroniques, les inégalités sociales et les déserts médicaux, notre système de santé doit évoluer. « Le virage ambulatoire vise à sortir d'un système hospitalo-centré pour laisser davantage de place au médecin généraliste, au médecin traitant, comme pivot du parcours de soins, précise Marc Mancel. Il faut également passer d'une médecine curative à une médecine plus préventive. ». Le projet de loi santé s'articule autour de trois axes :

RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION

« On peut apprendre les règles d'hygiène, la nécessité de se nourrir correctement, de ne pas fumer dès le plus jeune âge, estime le secrétaire national. Renforcer le discours préventif n'aura d'effets qu'à moyen et long terme, mais il faut commencer dès maintenant pour que les générations qui viennent vivent plus longtemps et en meilleure santé. Par ailleurs, éduquer les enfants permet aussi de sensibiliser leurs parents. C'est un changement à long terme qui permettra de réguler durablement les dépenses de santé et ainsi de préserver notre système de protection sociale. »

Beaucoup de maladies peuvent être évitées par l'encouragement des comportements favorables à la santé. Le projet de loi prévoit plusieurs mesures contre le tabagisme (paquets neutres), contre l'obésité

(logo nutritionnel sur les aliments) et de sensibilisation aux bonnes pratiques pour les jeunes (lutte contre l'alcoolisation excessive, prévention des MST...).

ORGANISATION CENTRÉE AUTOUR DU MÉDECIN TRAITANT

Le « virage ambulatoire » se concrétise. « Le médecin traitant est le pivot du système, il en est le régulateur. » La mesure la plus emblématique est la mise en place du tiers payant généralisé, afin de garantir à tous l'accès aux soins. Elle se fera par palier jusqu'en 2017 pour tous les Français. C'est une « vraie mesure de gauche, de justice sociale, de lutte contre les inégalités sociales de santé », se réjouit Marc Mancel, qui salue la volonté de la ministre et du gouvernement de porter cette mesure « jusqu'au bout », malgré l'opposition de certains médecins.

« Aujourd'hui 20 à 25 % des Français renoncent à des soins parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avancer les frais, rappelle le secrétaire national. Cela ne touche pas les plus pauvres, qui bénéficient de la CMU – mesure également mise en place par la gauche-, mais les classes moyennes basses, celles qui touchent entre 1 500 et 2 500 euros. Entre le loyer, la nourriture, les transports, ils ne peuvent pas avancer les frais de santé même s'ils sont remboursés plus tard. Ils n'ont d'autre choix que d'aller aux urgences, même pour des consultations de médecine générale. Cela engorge les urgences, c'est une perte de temps pour tout le monde. Car ce n'est pas pour le plaisir qu'on attend pendant des heures, alors qu'une visite chez le généraliste du quartier aurait suffi. Demain, tout le monde pourra y aller sans avancer d'argent, et ce système fonctionne déjà très bien dans les pharmacies. Il est également mis en place, chez les médecins, depuis plus de 10 ans dans le département de La Réunion et aucun professionnel ne s'en plaint. Je ne crois pas que cela va pousser à la surconsommation car personne ne va chez le médecin par plaisir. »

Cette mesure permettra de créer un nouveau parcours de soin centré autour du médecin traitant en n'ayant recours à l'hospitalisation que lorsque qu'elle est nécessaire. « Il faut repenser l'hôpital, estime Marc Mancel. Les avancées technologiques permettent aujourd'hui de faire en une journée ce qui nécessitait auparavant plusieurs jours d'hospitalisation. C'est le cas par exemple de l'appendicectomie. L'hôpital doit se réserver les cas aigus, le reste peut être soigné dans les maisons de santé pluriprofessionnelles, dans les centres de santé, chez les généralistes. »

Par ailleurs, le projet de loi prévoit, entre autres, l'instauration du médecin traitant pour les enfants de moins de 16 ans, la création d'un numéro d'appel national de garde et d'un service public d'information en santé ou encore une lettre de liaison adressée par l'hôpital au médecin traitant le jour même de la sortie d'hospitalisation.

RENFORCEMENT DES DROITS DES PATIENTS

Le rôle des associations de patients sera accru. Leurs initiatives seront valorisées. L'accès aux données de santé sera ouvert. L'action de groupe en santé sera instaurée, tout comme le droit à l'oubli pour d'anciens malades.

Pour Marc Mancel, ce projet de loi répond à la fois aux attentes des patients, en leur donnant davantage de place et à celles des professionnels de santé. « Les jeunes médecins par exemple sont demandeurs de la mutualisation des moyens que permet notamment les maisons de santé. Ils ne veulent pas être seuls et veulent retrouver en libéral l'esprit de compagnonnage qui règne à l'hôpital. » Le Premier ministre vient d'annoncer l'organisation d'une grande conférence de la santé. Pour Marc Mancel, « c'est un bon moyen pour améliorer la reconnaissance de tous les professionnels de santé. »

Soutenir le développement pour lutter contre le terrorisme



Après l'attentat contre le musée du Bardo, la démocratie tunisienne doit se relever. Pour Pouria Amirshahi, député de la 9^e circonscription des Français de l'étranger (Afrique du Nord/Afrique de l'Ouest), la lutte contre le terrorisme doit s'inscrire dans une stratégie globale de développement de la région.

Comment la Tunisie a-t-elle réagi à l'attaque du musée du Bardo ?

L'attentat a été vécu comme un choc de sidération, une agression inattendue qui tyrannise, qui a pour but de faire parler des djihadistes et de faire régner la terreur par la mort. Mais, la Tunisie a une société civile beaucoup plus solide que ce que croient les assassins. De plus, l'État est séculaire, il y a des gouverneurs, des administrations locales, des écoles, une police, et une société civile dynamique. Les médias font office de vigies permanentes. Enfin, la démocratie est en train de s'installer solidement. C'est d'ailleurs précisément ce que voulaient empêcher les agresseurs, comme ils l'avaient déjà fait avec l'assassinat de Chokri Belaïd.

Comment peut-elle se relever après cet attentat ?

L'enjeu en Tunisie est aussi de construire un modèle de développement. C'est un pays qui est au bord de la crise à cause de son économie. D'où la nécessité de soutenir son développement. Cela passe notamment par une annulation, au moins partielle, de la dette, de nouveaux investissements et la sécurisation de la frontière libyenne. Il ne faut pas que le sud tunisien soit laissé à

lui-même. L'État doit être partout. Cela passe également par le tourisme, qui risque d'être ébranlé par l'attentat du Bardo. Pourtant, Tunis, qui met les moyens pour sécuriser les sites touristiques, n'est pas plus dangereuse que Paris ou Copenhague, qui ont, elles aussi, subi des attaques récentes.

J'invite donc les Français à continuer de choisir la Tunisie comme destination de vacances car c'est un moyen d'aider ce pays à se relever. Le tourisme représente 400 000 emplois, dans un pays de 10 millions d'habitants, c'est énorme.

Qu'en est-il de la communauté française sur place ?

Les Français qui sont en Tunisie vivent comme les Tunisiens. Les expatriés, c'est-à-dire ceux qui partent en mission deux ou trois ans, ne sont d'ailleurs pas les plus nombreux. La plupart sont là de longue date, sont intégrés, voire parfois binationaux. Ils sont naturellement en symbiose avec le peuple tunisien.

Comment répondre à la menace djihadiste ?

On doit s'attendre à d'autres attentats, dans la région mais aussi en Europe. La question c'est de savoir où et quand, de pouvoir anticiper. C'est tout l'enjeu de la coopération. Il y a besoin de partager le renseignement, de sécuriser la frontière avec la Libye, qui est devenu un territoire dangereux.

Mais la seule approche sécuritaire ne suffira pas s'il n'y a pas une stratégie multilatérale qui implique les pays concernés, l'union africaine, l'Onu, la France... Nous sommes tous concernés par la progression du djihadisme radicalisé armé.

Au-delà de la coopération sécuritaire nécessaire, il faut œuvrer au développement, reconstruire les États en faillite dans la région,

comme le Niger, la Libye. C'est une stratégie à 10/15 ans qui nécessite une adhésion des peuples et une solidarité entre les États du Sud.

Il faut donc une pédagogie de l'opinion, pour aller au-delà de la simple dénonciation du terrorisme, il est nécessaire de se poser des questions : par exemple pourquoi faire la guerre, contre qui, avec quels objectifs ?

Je n'ai pas l'impression qu'en Libye, la guerre ait amené la paix et la prospérité. Au contraire, aujourd'hui, il n'y a plus d'État, et les caches d'armes de Kadhafi sont tombées dans les mains de groupes armés, ce qui a aussi eu comme conséquence la guerre au Mali.

Que doit-on mettre en place pour favoriser le développement de ces pays ?

La France ne se serait pas relevée sans le plan Marshall, il faut s'en souvenir. Dans la coopération, il faut mettre de l'argent, et poser un calendrier. Par exemple, en Afrique, l'accès à l'eau, l'aridité des terres sont des facteurs de déstabilisation des États. Au Niger, des millions de personnes quittent leurs terres arides pour rejoindre la capitale, Niamey, qui n'y est pas préparée, qui n'a pas les infrastructures nécessaires.

Il faut une vraie stratégie, avec des moyens à long terme. Il faut une conférence internationale qui n'évoque pas uniquement le terrorisme.

La France est en capacité de se poser en tête des États qui proposent des solutions. L'alliance de la France et de la Tunisie est déterminante pour l'avenir du bassin méditerranéen. Ce sont deux démocraties proches qui sont chacune de leur côté des références. Elles ont la capacité de s'allier autour de projets concrets et d'entraîner Europe et Afrique.

MODE D'EMPLOI DU CONGRÈS



ENREGISTREMENT DES MOTIONS NATIONALES D'ORIENTATION



11 AVRIL 2015

Conseil national de synthèse pour l'enregistrement des motions nationales d'orientation



LES ADHÉRENTS VOTENT EN SECTION !



21 MAI 2015

Vote sur les motions



28 MAI 2015

Vote pour le-la Premier-e secrétaire national



Congrès
de
Poitiers

5, 6 ET 7 JUIN 2015



REJOIGNEZ LE PARTI SOCIALISTE

- Je souhaite prendre contact avec les socialistes
- Je désire adhérer au Parti socialiste
- Je verse.....euros pour soutenir l'action du PS (chèque à l'ordre de AFPS)
Selon les dispositions de la loi du 9 janvier 1995, ces sommes seront soumises à réduction d'impôt.

Nom

Prénom

Email

Tél

Adresse

Code postal

Ville